Image not found or type unknown

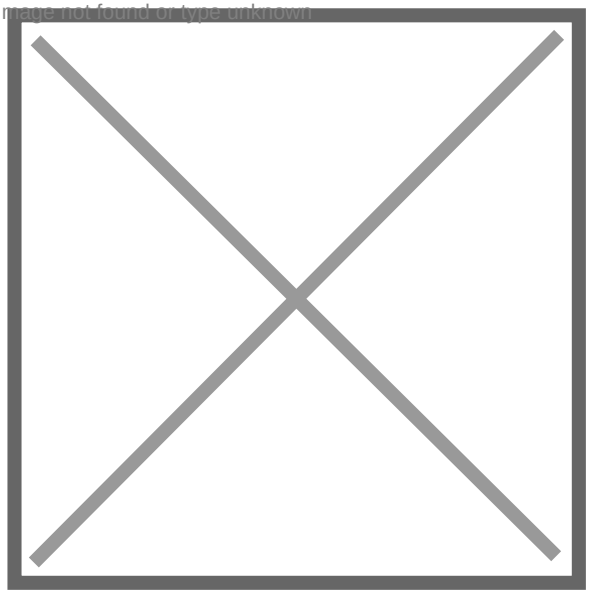

L'histoire d'un homme juste et altruiste

Par **Lawrence de France**, le **08/09/2012** à **12:18**

Bonjour,

Un jeune cuisinier, se porte candidat dans une entreprise avec un profil intéréssant pour pouvoir se voir attribuer une mission et une reconnaissance à sa hauteur.

Le jeune répond à l'offre et se voit proposer un entretien avec le chef de cuisine.

le jeune se présente à cette entretien, on lui explique verbalement la mission qui lui sera confié, lui proposant une rémunération net mensuel mais ne peut obtenir aucun renseignement autre que celle ci.

Le jeune travailla sans relache dès le lendemain matin et se mis une pression énorme afin de s'integrer à l'entreprise et prouva ses qualités perso et prof de facon exemplaire.

12 jours s'écoula entre son embauche et la remise de son contrat ainsi que la fiche de paie avec un cheque.(arrivé le 25/08)

le jeune se présenta le lendemain en dehors de ses heures "nécessaire" de travaille au directeur d'établissement pour faire rectifier certain point de son bulletin de paie+cheque, obtenir des informations complémentaires lié a son contrat de travaille, et négocier se qu'il considère comme une reconnaissance de ses services.

Le directeur lui dit qu'il va se renseigner, le jeune pour le bon déroulement de sa mission retourna au travaille en laissant le contrat et le bulletin+cheque au directeur. Celui ci le convoqua quelques minutes plus tard par son chef de cuisine et une reunion a lieu entre les 3 individus.

Le jeune accepterait les thermes du contrat a condition que la reconnaissance qu'il juge nécessaire prennent place dès la fin de sa periode d'essaie: interessement et participation.

Le directeur dit : tout les employé ont l'interessement (ne figurant pas sur le contrat du jeune qu'il y ai un interessement), la participation a été refusé catégoriquement et mis très mal à l'aise le directeur qui semblait perdre son sang froid.

Le jeune voyant cela proposa un rabaissement au SMIC de son salaire a condition qu'il ai accès à l'interessement ET participation : Refusé. Les derniers mots du jeunes dans cette négociation fut : avec vous une offre qui peut me satisfaire : aucune

Le jeune annonca la fin des négociations, remercia le directeur, salua son chef et pris les disposition pour quitter l'etablissement.

Il revind devant le bureau fermé a clef avec le directeur et son chef à l'interieur et demande quand pourra il avoir son cheque : Directeur : "le chef vous contactera."

que puis je faire pour proteger mes droits et interet ?

Merci d'avance pour vos aides et avis.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés